

Master Éducation et formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Éducation et formation. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028897

HAL Id: hceres-02028897

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028897>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Education et formation

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Education et formation* de l'unité de formation et de recherche (UFR) des *Arts, lettres, langues et sciences humaines - ALLSH* d'Aix-Marseille université - AMU vise à former des chercheurs et des intervenants dans le champ de l'éducation et de la formation avec une expertise approfondie sur la démarche d'évaluation.

Cette formation est adossée à l'équipe d'accueil *Apprentissage, didactique, évaluation, formation* - ADEF et bénéficie de forts liens avec des entreprises et des centres de formation de la région.

La Mention *Education et Formation* se compose de 4 spécialités elles-mêmes décomposées en parcours. Après un tronc commun en première année, quatre spécialités sont distinguées : Recherche , Responsable de formation et intervenants en organisation (consultants et coach), Encadrement dans le secteur sanitaire et le travail social et Ingénierie de formation par la pédagogie de l'alternance, accompagnement en sécurité routière, gestion des risques et développement durable.

La première spécialité est à orientation recherche et vise à fournir aux étudiants une formation commune en *Sciences de l'Éducation* pour permettre une poursuite en doctorat. La seconde spécialité a pour finalité une entrée sur le marché du travail dans les champs des ressources humaines ou dans un poste en cabinet de consultants. La troisième spécialité s'adresse aux professionnels de la santé et du travail social et met l'accent sur la formation par la recherche en vue de leur permettre de devenir des partenaires de recherches capable d'impulser celles-ci au sein de leurs structures. Enfin, la quatrième spécialité repose sur une alternance entre apports théoriques, étude de cas et mise en situations, et vise à former les futurs responsables pédagogiques, responsables en ressources humaines et formateurs en centres de formation.

La formation se fait en première année sur le site du Campus Aix-Schumann. En deuxième année, toutes les spécialités sont localisées sur le site de Lambesc.

Analyse

Objectifs

Le master *Education et formation* vise à former des chercheurs et des intervenants dans le champ de l'éducation et de la formation avec une expertise approfondie sur la démarche d'évaluation. Il comporte 4 spécialités et 10 parcours. Ce master est constitué d'une première année (tronc commun avec des enseignements permettant aux étudiants issus d'autres disciplines que les sciences de l'éducation de se mettre à niveau tout en offrant des enseignements préparant une orientation vers l'une des quatre spécialités recherche ou professionnelle de la seconde année). L'objectif général est de fournir aux étudiants les outils conceptuels et théoriques dans les champs fondateurs de l'éducation, ainsi que les techniques et méthodologiques fondamentales pour la maîtrise des pratiques d'enseignement,

la transmission des savoirs et l'évaluation.
 Les compétences attendues en fin d'année pour chaque parcours sont détaillées dans les fiches RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles et les UE - Unités d'enseignement effectivement proposées correspondent aux normes de la discipline et sont en cohérence avec les référentiels d'emplois de futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation.
 Les débouchés énoncés dans le dossier sont nombreux et le taux d'insertion des étudiants en 2011 cité par les rédacteurs du dossier est élevé (autour de 86% d'emploi 3 mois après l'obtention du diplôme).
 La multiplicité des parcours, même originaux et rares (*Accompagnement en sécurité routière et gestion des risques*) interroge sur le risque de perte de cohérence d'ensemble (l'axe fort étant la formation et son évaluation).

Organisation

La formation se structure autour d'un tronc commun en première année puis une déclinaison en 4 spécialités en seconde année. Chacune d'entre elles se déroule sur quatre semestres. On dénombre au total 10 parcours, 9 pour les spécialités professionnelles et un pour la spécialité recherche.
 L'offre de formation est très riche et originale pour certains parcours, cette architecture diversifiée peut concourir à un certain éclatement et à un manque de lisibilité.
 Le tableau des enseignements fait apparaître que les différentes unités d'enseignement sont assignées à des parcours bien définis, témoignant ainsi d'un cloisonnement entre les différents parcours y compris au sein d'une même spécialité. La progressivité entre la première et la seconde année est assurée par la présence d'une UE d'orientation dans les secteurs éducatifs de la spécialité, ainsi que par la possibilité offerte aux étudiants de choisir des UE optionnelles en fonction de leur projet professionnel.
 Le dossier ne permet pas d'apprécier pleinement la cohérence entre les débouchés exposés et le contenu de la formation à l'échelle des parcours. Les débouchés présentés sont assez hétérogènes (formateur, coach, cadre du sanitaire et social, direction des ressources humaines, intervenant en hygiène santé et sécurité, etc.) et le dossier ne comporte que très peu d'éléments précis sur les déclinaisons par spécialités et parcours en termes d'objectifs et de contenu des enseignements. Il n'est pas mentionné d'ouverture à l'interdisciplinarité dans les enseignements, si ce n'est la demande de recrutement de deux enseignants-chercheurs : en sociologie et en économie. Ceci interroge sur l'acquisition de savoirs et de compétences suffisants dans le champ des ressources humaines ou de l'encadrement de proximité dans le sanitaire et social, par exemple.

Positionnement dans l'environnement

Le master est adossé à l'équipe d'accueil *Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation - ADEF*.
 De nombreux partenariats pérennes sont en place avec des entreprises du secteur privé et public ainsi qu'avec des organismes de formation pour l'accueil des étudiants en stage notamment ; Aéroport Marseille Provence AFPA, Istres/Marseille AGEFOS PME, Aix en Provence Airbus Hélicoptère Marignane, CEA Cadarache (13), EDF Centre Nucléaire Production Electricité Bugey, EDF Unité Formation Professionnalisation Industrielle Garf Paca (Groupement des Animateurs et Responsables Formation), Groupe Carrefour (Massy) IPC, Institut Paoli Calmette Marseille OPCALIA, Marseille RTM (Régie des Transports de Marseille). On note toutefois qu'il n'existe aucun partenariat avec des institutions d'État dépendant de l'Éducation Nationale.
 Les trois spécialités professionnelles ont été mises en place avec la participation des acteurs au rayonnement local et national. Des partenariats supplémentaires sont envisagés mais en attente en raison d'une incapacité des moyens humains à absorber les effectifs supplémentaires que ces nouveaux partenariats pourraient générer. Ces nouveaux projets peuvent en outre faire craindre la plus grande dilution des objectifs de la formation et la dispersion du travail de l'équipe. Les heures complémentaires des membres de l'équipe sont déjà très lourdes au péril de leurs engagements en matière de recherche : 9 enseignants-chercheurs sur 13 assurent plus de 130h dans le master, dont 2 effectuent plus de 200h.
 Le non-renouvellement de plusieurs partenariats extérieurs (notamment dans le domaine de la santé) pourrait en outre questionner la pertinence de certains partenariats envisagés qui ne semblent pas en lien avec le parcours affecté par ces non-renouvellements (i.e. parcours Formateur dans le secteur sanitaire et social).
 Les enseignements proposés sont cohérents avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. On notera que l'hétérogénéité des parcours combinée à la une multiplicité des partenariats peut nuire à la lisibilité de la formation.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de 3 professeurs des universités - PR, 1 maître de conférences titulaire de l'habilitation à diriger des recherches - MCF HDR, 6 maîtres de conférences - MCF, 2 assistants temporaires d'enseignement et de recherche - ATER, 1 Moniteur. Ailleurs dans le dossier, il est cependant indiqué un chiffre supérieur à celui-ci.

L'absence d'indication de section CNU (Conseil national des universités) pour certains des enseignants titulaires empêche d'avoir une vision complète des champs disciplinaires mobilisés dans la formation ou d'apprécier la diversité au sein de l'équipe.

Les intervenants extérieurs sont nombreux mais on ne dispose d'aucune information sur leurs postes et leurs employeurs ce qui empêche d'apprécier la cohérence entre compétences et enseignements.

Si les responsabilités de parcours et d'unité d'enseignement sont cohérentes avec le champ de recherche et de compétences des enseignants chercheurs, on peut questionner la logique de répartition des enseignements pour les professionnels (unité d'enseignement mémoire, méthodologie de la recherche, épistémologie et méthodologie de la recherche).

Au niveau des modalités de rencontres formelles de l'équipe pédagogique, il est prévu au moins quatre réunions par an. Des régulations au sein de chaque parcours sont mises en place de façon régulière, à une rythmicité d'une fois par mois avec les étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Alors que les effectifs sont plutôt stables en seconde année formation initiale, le nombre d'inscrits en formation continue a drastiquement chuté. Cette baisse d'attractivité est expliquée par plusieurs facteurs dont la suppression du droit d'inscription spécifique aux demandeurs d'emploi, le non-renouvellement de partenariats et la baisse des capacités d'encadrement administratif. On observe également une chute régulière des effectifs en première année.

Les statistiques fournies révèlent un taux d'insertion des diplômés élevé (86 % des diplômés à moins de 3 mois, sans que rien ne soit toutefois précisé concernant les secteurs d'emploi). Les tableaux fournis sont incomplets, il n'est pas possible d'apprécier l'adéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs affichés de la formation.

Les taux de réussite en seconde année sont faibles (un peu plus de 30% en 2014-2015 cités par les tableaux statistiques en annexe) et les poursuites en thèse irrégulières voire, selon la période, inexistante (0 en 2011-2012, puis en 2012-2013 : 12, et 4 en 2013-2014). Aucun élément de réflexion sur ces données de la part de l'équipe n'est présenté dans le dossier.

Place de la recherche

La formation est adossée au laboratoire *ADEF* ainsi qu'à la fédération de recherche SFERE Provence - Structure fédérative d'études et de recherches en éducation de Provence).

Le dossier indique que les activités de recherche des enseignants-chercheurs sont en lien avec leurs activités d'enseignement. Lorsque les besoins de la formation relèvent d'autres compétences que celles disponibles au sein du département, d'autres chercheurs sont sollicités.

On ne dispose pas d'information sur les axes développés au sein du laboratoire ni sur les thématiques des enseignants-chercheurs ce qui ne permet pas d'analyser de manière plus approfondie les liens entre formation et recherche.

La formation à et par la recherche prend la forme de séminaires (leur fréquence n'est pas indiquée), d'UE sur les méthodologies et d'UE consacrées à la réalisation du TER - Travail d'étude et de recherche). On ne dispose que des intitulés de ces dernières (méthodologie de la recherche essentiellement) ce qui interroge sur leurs contenus précis (place de méthodologies qualitatives/ quantitatives ; type de méthodologies présentées).

Un cadre d'exigence commune dans la réalisation d'écrits (TER/ mémoire) est toutefois présenté.

Place de la professionnalisation

La mention, ses parcours ainsi que les compétences professionnelles sont clairement exposés dans le dossier et référencés au RNCP.

Les débouchés énoncés sont très variés mais ne sont pas présentés de manière articulée autour de chacun des parcours ou des spécialités.

Les compétences professionnelles attendues dans chacune des spécialités sont clairement exposées mais la seule réflexion sur les métiers concerne le cœur historique de cette mention : les formateurs. Ceci interroge dans le cas des métiers plus éloignés de la formation (cadres de proximité, gestionnaire de ressources humaines, etc.).

Les contacts avec le milieu socio-économique sont nombreux dans le champ de la formation ou de la gestion des risques mais ils semblent fragiles dans le champ du sanitaire et social (cf. fin des partenariats cités plus haut).

Place des projets et des stages
<p>Les stages et les analyses de pratiques occupent une place importante dans cette formation dans laquelle de nombreux professionnels de haut niveau interviennent via des partenariats actifs (1/3 des enseignements). Malgré leur nombre et leur variété, ils ne sont pas proposés dans tous les parcours (pas dans le parcours recherche notamment).</p> <p>Les étudiants bénéficient d'un accompagnement individualisé pour les différents stages conventionnés.</p> <p>Etant donné que la formation incite à multiplier les stages sans que le dossier n'en mentionne pas les modalités (durée, fréquence, coordination, intégration au sein des UE, contenu des UE dédiées) on peut questionner les articulations établies par l'étudiant entre les différents terrains de stage et, in fine, la cohérence de cette démarche au plan de la professionnalisation.</p>
Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international est quasi inexistante mais l'équipe pédagogique envisage la FOAD comme un moyen de poursuivre la diffusion de son offre et de développer l'ouverture à l'international en direction de l'Afrique et de l'Asie.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement sont adaptées selon le cursus de provenance des étudiants. Pour les titulaires d'un diplôme de <i>Sciences de l'éducation</i>, l'admission se fait de droit. Pour les étudiants provenant d'autre cursus, une commission pédagogique se réunit afin d'examiner les candidatures en seconde année du master. Des entretiens sont également mis en place</p> <p>Les étudiants issus d'autres cursus que les <i>Sciences de l'éducation</i> peuvent suivre une UE optionnelle de rattrapage en première année.</p> <p>La possibilité est offerte aux étudiants de seconde année de se réorienter et changer de parcours après la première semaine de formation.</p> <p>Si le dossier annonce que « le taux élevé de réussite à cette mention ne réclame pas de remédiation particulière au dispositif » un tableau montre que seulement 31,25% des étudiants inscrits en 2014-15 ont validé leur diplôme. Ce faible taux devrait donc inciter les responsables de la formation à mettre en place des dispositifs pour favoriser la réussite. La « proximité physique » citée dans le dossier pourrait être complétée par des dispositifs d'aide à la réussite, surtout dans le contexte du départ d'une partie de la formation du site de Lambesc, jusqu'ici apprécié pour cette « proximité physique » qu'il permet.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Cette formation est accessible à la formation continue et propose un rythme de formation adapté à ce public, avec une semaine de cours par mois et des enseignements à distance concernant jusqu'au 2/3 des contenus d'enseignement. Il n'est pas fait mention d'adaptation pour les étudiants ayant des contraintes particulières.</p> <p>Les étudiants sont bien formés à l'usage des TICE - Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement : travail collaboratif, recherche bibliographique, traitement des données, création de blogs, PAO, etc.).</p> <p>Les pédagogies numériques sont utilisées : compléments de ressources sur l'intranet du département, forum de discussion, recours au portfolio, serveur de streaming pour le partage de vidéos et de son Intranet. De nombreuses activités pédagogiques orientées vers l'usage du numérique (semaine facultative, participation à l'expérimentation du C2I, enseignements transversaux) sont proposées.</p> <p>Plusieurs perspectives sont par ailleurs envisagées en vue d'accroître la place du numérique dans la formation : l'intégrer dans les enseignements des UE relatives aux apprentissages des médias et outils (jeux sérieux, le tableau blanc informatique), proposer des formations hybrides sur mesure en vue de permettre la modularisation de la formation entre présentiel et à distance.</p> <p>Suite à la suppression de la semaine facultative de formation à l'informatique et l'Internet qui a perdu de sa pertinence, il est envisagé d'organiser des sessions de mise à niveau dans le domaine de la recherche d'informations sur Internet.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS sont clairement exposées (100% en contrôle continu, 100% en contrôle terminal, ou hybride) et conformes à la réglementation. Les étudiants sont informés de ces modalités.</p> <p>En formation continue particulièrement, les étudiants sont accompagnés en petits groupes en vue de préparer les épreuves.</p> <p>Une voie d'amélioration est proposée dans le dossier afin de rendre plus lisible, le cas échéant, l'hybridation entre contrôle terminal et contrôle continu. La mise en place d'un cahier des charges commun pour le mémoire est également envisagée en vue d'harmoniser les modalités de validation de ce travail.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'équipe investit la question du suivi de l'acquisition de compétences par l'utilisation d'un portefeuille de compétences dans une partie des parcours et une réflexion sur la pédagogie de l'alternance autour de la pédagogie du projet.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences intègre le regard croisé des intervenants professionnels et des enseignants chercheurs, permettant ainsi d'intégrer la combinaison des dimensions pratiques et théoriques dans l'évaluation des acquis. Le supplément au diplôme est très explicite en termes d'exigences de la formation et fournit les intitulés de chaque enseignement. La constitution des jurys d'examens est conforme à la réglementation (contrôle continu ou terminal ou hybride selon les UE). Grâce aux petits effectifs des promotions, les étudiants en formation continue bénéficient d'un accompagnement au plus près.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il est indiqué dans le dossier que les contacts noués avec les entreprises ainsi que les témoignages informels constituent une base importante d'information sur le suivi des diplômés. On ne dispose néanmoins d'aucune information à ce sujet ni sur le devenir des diplômés.</p> <p>Le dossier évoque l'existence des enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante, OVE mais les données fournies sont incomplètes.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'équipe a mis en place des processus d'autorégulation et des questionnaires de satisfaction dans certaines UE. Il n'est pas fait mention d'un conseil de perfectionnement ou équivalent, ou de conseil de département où les étudiants seraient formellement représentés, ainsi que les chargés de cours et les professionnels qui pourraient contribuer à l'évaluation de la formation et à la réflexion de l'équipe pédagogique.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un environnement de formation particulièrement dynamique avec de forts liens avec des entreprises et des centres de formation de la région.
- Une offre de formation originale particulièrement dans les spécialités professionnelles.
- Des taux d'insertion élevés, bien que peu documentés récemment.

Points faibles :

- Une faible progressivité entre les deux années et éclatement de la dimension généraliste en seconde année, avec une dimension professionnalisation répartie de manière hétérogène selon les parcours
- Absence de stage en parcours recherche.
- Un taux d'échec élevé en seconde année.
- Une absence de partenariat au niveau international.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

Le master *Education et formation* bénéficie d'un environnement de formation particulièrement dynamique. La bonne lisibilité et l'originalité de l'offre de formation en termes de spécialisation disciplinaire contribuent sans doute à l'attractivité de la formation. L'organisation du master pourrait toutefois être améliorée en développant la dimension professionnalisation dans le parcours recherche (réalisation d'un projet de thèse, stage dans un laboratoire).

Afin de compenser les non-renouvellements de partenariats dans la spécialité *Encadrement dans le secteur sanitaire et le travail social*, la formation devra veiller à renforcer les partenariats dans le champ sanitaire et social.

Afin d'aider les étudiants à se projeter dans un avenir professionnel, le suivi des diplômés mériterait d'être renforcé par la mise en place d'un réel dispositif en lien avec l'OVE.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Master

**N° du rapport HCERES :
419585**

Education et Formation

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Analyse	
Objectifs	Malgré la multiplicité des parcours, la cohérence d'ensemble est assurée par des enseignements concernant les fondamentaux des Sciences de l'éducation assurés par les mêmes enseignants sur l'ensemble des parcours : Evaluation, Méthodologie, Didactique, Théories des apprentissages.
Organisation	Les débouchés des parcours sont nécessairement différents vu la spécialisation des enseignements et le mode de recrutement ciblé sur des projets professionnels précis. La remarque concernant l'interdisciplinarité est pertinente et le projet d'offre de formation 2018 réduit drastiquement le nombre de parcours type et organise bien davantage de tronc-commun.
Positionnement dans l'environnement	Les partenariats avec l'Education Nationale sont davantage assurés par les masters MEEF de l'ESPE dont nous voulons nous distinguer. AMU a décidé de faire basculer les formations dans le secteur sanitaire en Faculté de Médecine. Nos nouveaux partenariats envisagés sont plus généralistes (ingénierie de formation) même s'ils ciblent des professions paramédicales.
Equipe pédagogique	Les enseignants-chercheurs titulaires du département sont en 70 ^{ème} section soit en double section (16-70). Notre équipe de professionnels est fidélisée depuis de nombreuses années et ils occupent majoritairement des postes de catégorie A ou A+ dans leur entreprise ou institution.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	La réussite en Master Recherche de formation initiale est faible car la plupart des étudiants sont des professionnels de l'éducation relativement âgés, travaillant à plein temps et qui n'ont pas mesuré la difficulté de la réalisation d'un véritable mémoire de recherche préparant à la thèse. En revanche, le taux de réussite dans les parcours professionnalisant de formation continue est proche de 90 % (cf. erreurs factuelles). ADEF a par ailleurs réduit considérablement le flux d'entrée en thèse à partir de critères qui pénalisent les personnes plus âgées et non financées ne disposant pas d'assez de temps pour se consacrer pleinement aux études.
Place de la recherche	ADEF compte 55 enseignants-chercheurs (105 thésards) et comprend 4 équipes de recherche qui balayent tous les champs en Education et Formation. Ces enseignants-chercheurs sont systématiquement sollicités lorsqu'un enseignement précis est jugé nécessaire. Le département ne privilégie aucune méthodologie de recherche et les enseignements comprennent tous les types de méthodes à partie du moment où elles semblent pertinentes au champ et à la problématique développée dans les TER de chaque étudiant.

Place des projets et des stages	<p>Les stages occupent une place très importante dans les parcours professionnalisants et font l'objet de très nombreuses séances d'analyse de pratiques à la fin de chacun d'entre eux.</p> <p>Sur l'année, lorsque les étudiants ne sont pas en centre de formation, ils sont en stage, souvent dans les entreprises ou institutions qu'ils ciblent à la fin de leur formation s'ils sont en recherche d'emploi ou en reconversion.</p> <p>Le contrat passé pour les stages doit être respecté (nombre, lieux, objectifs). Un rapport doit être fourni pour chacun d'eux et donne lieu à un contrôle continu par l'équipe (universitaires-professionnels) d'encadrement des stages.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le taux de réussite dans les parcours professionnalisant de formation continue est proche de 90%.</p> <p>C'est le MR2 qui présente un taux plus faible.</p>
Suivi des diplômés	<p>La coopération avec l'OVE s'améliore depuis la création d'AMU.</p>



Conclusion de l'évaluation	
Points forts	<p>RAS</p>
Points faibles	<p>Le taux de réussite en M2 est de 90% en F.C. et de 37 % en F.I.</p>
Avis global et recommandations	<p>RAS</p>

